



Association Mot à Mot
LoKal 36
36 rue Bernard
13003 Marseille
associationmotamot@yahoo.fr
www.associationmotamot.org
04 91 05 97 03 / 07 82 13 67 17

Assemblée Générale *2016*

RAPPORTS

*** MORAL**

***D'ACTIVITÉS**

***FINANCIER**

RAPPORT MORAL

- **Des valeurs à défendre et concrétiser**

Si 2015 avait permis de redéfinir les finalités de l'association de la façon suivante,

*Partant du principe que le langage est un moyen d'action et d'expression collective et individuelle, Mot A Mot veut proposer **un espace** qui permette de **donner la parole et un pouvoir de décision réel** aux membres participant aux activités de l'association.*

*Partant du principe que « l'ouverture signifie de savoir tirer le meilleur parti de notre diversité », Mot A Mot veut proposer **un espace** qui **favorise les échanges, les rencontres, la réflexion, l'action collective entre les membres les plus divers possibles** (appartenance sociale, de genre, culturelle etc.).*

L'année 2015-2016 a été un espace de recherche et d'expérimentation pour tendre vers ces finalités.

Saluons à ce titre **le Collectif d'Administration qui prend une place de plus en plus active dans l'association**, tout en accueillant les participants les plus divers.

Le renouvellement de ses membres en juin 2015 a permis l'entrée de 6 nouveaux administrateurs, personnes apprenties ou co-animatrices sur les ateliers. La diversité des membres souhaitée au sein de cet espace d'échange et de construction commune s'avère de plus en plus importante : **diversité des langues de communication, diversité des âges, des implications et des rôles au sein de l'association.**

L'envie de cultiver les diversités dans cet espace fait point d'ancrage au sein de l'association.

À l'heure où les dispositifs de formation linguistique s'avèrent souvent excluant (accessibilité de plus en plus restreinte aux personnes selon des critères administratifs exigeants à l'entrée) et à l'heure où l'acquisition du français sur le territoire se révèle être davantage une épreuve pour obtenir l'autorisation de rester sur le territoire français qu'un outil d'émancipation personnelle, l'association Mot à Mot rappelle l'importance qu'elle accorde à **l'universalité de l'accès aux ateliers de formation linguistique au sein de sa structure**, tout comme la vision précise du langage qu'elle souhaite défendre : **le langage comme un outil d'accès à l'autonomie, d'émancipation personnelle, de développement de la pensée et de l'imaginaire, de questionnement du rapport au monde de chacun.**

- **Des liens indispensables à entretenir**

Les partenariats, sous toutes les formes qu'ils prennent (financiers, mise à disposition de lieux, circulation des informations, orientation de participants, échanges de pratiques, mise en commun de matériel) sont à la base des activités mises en place par Mot À Mot.

C'est pourquoi, **nous remercions** tout particulièrement les structures qui ont mis à disposition de Mot À Mot, tout au long de l'année 2015-16, **leurs salles pour l'accueil des ateliers : l'AAPI, l'ASM, le LoKal 36, la Friche de la Belle de Mai, le collège Versailles, Massaï, et Sextant et Plus**, toutes situées dans le 3ème arrondissement. Les activités de plus en plus nombreuses et les transformations des locaux de Massaï ont conduit à l'interruption de cette mise à disposition en décembre 2015. Suite à quoi, une nouvelle salle a été mise à disposition par Sextant et Plus, au mois

d'avril. Intervenir au sein de ces structures et **faciliter** de ce fait **le repérage desdites structures et des activités qu'elles proposent**, mais aussi **se faire connaître par les habitants du secteur** grâce au relais de l'information permis par lesdites structures : **voilà ce que permet ce partenariat, sans lequel aucun atelier ne serait possible à animer pour Mot A Mot.**

Un lien fort a été prolongé cette année avec **les associations du LoKal 36 : En Chantier et 3,2,1.** Qu'il s'agisse de **la mise à disposition de la cantine** à raison d'une fois par mois pour le **Miam Miam Vroum Vroum**, des mises en commun de locaux ou de matériaux, des partages d'événements ou des solidarités quotidiennes permises par ces partenariats, l'association remercie tout particulièrement ces colocataires de bureaux, sans qui la dynamique ne serait jamais la même. Nous regrettons à ce propos le départ des associations l'Artichaut et l'An 02 au courant de cette année.

Remercions également les autres structures au sein desquelles Mot À Mot est intervenue en 2015-16: **l'AAJT, Habitat Alternatif Social (HAS), le Centre social de Vinon sur Verdon et le CRI PACA, espaces propices à de riches rencontres langagières.**

Par ailleurs, nous remercions **l'ensemble des structures ayant favorisé la mise en place des actions portées par Mot À Mot** (la MPT Kléber, la MPT Belle De Mai, La Fraternité, l'ADREP, la Maison de l'Emploi, l'association SARA, l'association ADRIM, le collectif FLE Sud-Est), les **partenaires culturels** ayant accueilli, côtoyé, rencontré Mot À Mot au détour d'une ou plusieurs interventions (Peuple et Culture, La Compagnie, le collectif Entrée Livres, la Folie Kilomètre, la Compagnie Peanuts et l'Embobineuse, les Bancs publics, la Friche de la Belle de Mai et le Gyptis) et **les financeurs** de l'association pour 2015 (État, CUCS, DDCS, Conseil Régional PACA, Fondation Elle, Ville de Marseille, CAF, Conseil Général, FDVA, Fondations La Poste, Maïf, et Logirem).

- **Des désirs à concrétiser**

L'atelier de préparation linguistique au **Code de la route** suscitant toujours **une émulation particulière**, a généré encore de **belles initiatives** et de **nouveaux rêves**. Le **Miam Miam Vroum Vroum** a porté ses fruits cette année puisqu'il a permis **le financement de 3 inscriptions au Code de la route** et qu'il a encore de quoi en financer 9 à hauteur de 200 euros.

Au-delà des déblocages financiers qu'il permet, le Miam Miam Vroum Vroum semble constituer **un véritable moteur collectif**, impulsant des rêves d'ouverture de restaurants ou autres.

Un défi de taille reste à relever cette année pour l'association : face à perte de la force du groupe qui retombe sur chacune des participantes à la sortie de l'atelier et au moment de l'entrée en auto-école, il est important de chercher **comment prolonger la dynamique de groupe à la sortie de cet atelier ?** Comment **faire perdurer cette force collective** et la mise en confiance individuelle qui en découle et qui est nécessaire pour aller jusqu'à l'examen du Code ?

Félicitons Naïma et Lida pour leur réussite à l'examen du Code cette année.

Nous comptons sur les **mises en mouvement** que permettront sans doute **la recherche action** à laquelle participe l'association Mot À Mot depuis janvier 2016 grâce au précieux travail fourni par l'IRTS : *les pratiques d'intervention sociales d'intérêt collectif à l'œuvre sur le 3ème arrondissement de Marseille*. Ce travail en cours permet à l'association de mettre en écho les représentations des femmes impliquées sur l'atelier de préparation linguistique au Code de la route avec celui des salariées mais aussi des financeurs.

Cette année a également été l'occasion pour Mot À Mot de pouvoir initier son programme de formation en langues kabyle et algérienne, grâce aux fortes implications de **Yamina et Aziza** qui ont proposé **deux stages d'immersion en langues kabyle et algérienne**. Une première grande réussite, puisque c'était à chaque fois l'occasion de réunir 12 apprentis pendant deux jours, tous satisfaits et demandeurs d'autres stages.

Ces stages sont **des espaces propices à l'association pour réaffirmer sa curiosité des langues, sa volonté de diversité et son envie de valoriser l'ensemble des langues parlées dans la cité**.

Ce bel élan devrait donner suite à d'autres stages en immersion de la sorte, et on l'espère ouvrir ce voyage aux autres langues parlées dans l'association : langue comorienne, roumaine, turque... et toutes celles qui voudraient bien être transmises.

Remercions très chaleureusement à ce propos **l'aide inconditionnelle et indispensable fournie par Léna** dans cette aventure : aide à la réalisation des supports, à l'organisation des événements, à la réalisation des supports de communication.

Un grand programme « vidéo » a pu prendre forme au sein de l'association grâce à la forte implication de **Sylviane** qui coordonne la **co-réalisation d'un film sur l'association**, avec **Aziza, Yamina, Mohamed** et le partenariat des *Têtes de l'Art* (Fabien et Quentin). Un long travail d'écriture filmique, de tournage et de montage, qui laisse de très belles traces sur l'association et **invente un autre langage pour exprimer ses pensées**.

La vidéo et le cinéma ont également été des outils forts au sein de l'association, grâce au partenariat tissé avec **le cinéma le Gyptis** qui a donné lieu dans un premier temps à **la programmation du film algérien : 10049 femmes**. Sylviane espère prolonger ce partenariat en programmant prochainement un film comorien.

Ce partenariat prend également forme à travers la participation de l'association Mot À Mot au **comité de programmation des séances de cinéma en plein air, qui auront lieu sur le toit-terrasse de la Friche pendant l'été 2016**. Des temps de visionnage de films, de discussions autour de ces films, avec le comité regroupant des personnes diverses (acteurs associatifs et habitants du quartier) ont eu lieu régulièrement au cinéma Le Gyptis. Une dizaine de participants de l'association Mot à Mot ont fait partie de l'aventure, se saisissant là aussi de la langue pour formuler **ses critiques ou ses ressentis cinématographiques**.

La volonté d'**impliquer encore et toujours plus les membres de l'association dans les processus d'acquisition du langage** ont mené les salariées à créer des « **enquêtes de conscientisation** » sur les conditions de la formation vécue à Mot à Mot. L'enquête de conscientisation est un outil d'éducation populaire, utilisée pour **susciter**, par des questionnaires ouverts, **la prise de parole** par les personnes auprès desquelles est faite l'enquête. Cet outil traduit actuellement en trois langues (arabe, comorien et espagnol) est testé au sein de l'association. **Il vise à favoriser une parole critique sur les méthodes de transmission de la langue, les modes d'organisation des groupes, le fonctionnement associatif plus large**. Nous l'avons encore trop peu utilisé à ce jour pour en tirer des conclusions définitives. Nous sommes en chemin.

Remercions également à ce propos **l'initiative de Julia et Mathilde de CQFD**, ayant sollicité **les participants de l'association** (apprentis et transmetteurs) pour **échanger sur les conditions d'acquisition des langues, les enjeux de leur transmission et de leur apprentissage**, afin de publier un article dans le numéro estival de CQFD consacré aux langues et au langage. Le premier entretien a réuni une vingtaine de participants et nous attendons le prochain rendez-vous pour échanger sur l'article qui sera publié. **Une belle occasion au sein de Mot À Mot pour redonner place à l'usage de la langue pour échanger, penser et donner son avis sur le monde**.

- **Des implications à saluer**

En 2015, c'est un groupe de 64 adhérents que nous remercions pour leur soutien, essentiel pour faire valoir les projets de l'association. À ce jour, 52 personnes ont renouvelé ce soutien pour l'année 2016.

Remercions encore également les 80 personnes ayant soutenu l'association en juin-juillet 2015, et sans lesquels les décalages de trésorerie liés aux retards de versements des subventions n'auraient pas permis de faire perdurer l'activité.

Saluons également **le gros travail d'un Collectif d'Administration** composé en 2015-16 de 12 personnes : aide à la recherche de financements, organisation d'événements associatifs, aide à la communication, comptabilité, entretien informatique, réflexions générales sur l'association : Amina, Blanca, Clothilde, Francesca, Ibrahim, Kelly, Léa, Marie-Pierre, Nadège, Simon, Sylviane, Yamina, et Aziza récemment arrivée dans l'équipe !

Remercions tout autant les co-animatrices des divers ateliers pour les regards extérieurs forts qu'elles permettent sur l'animation pédagogique, mais aussi le soutien riche pour l'individualisation des apprentissages en séances, et la richesse des rencontres que cela permet : Claudine, Hanan, Josette, Maria, Marie-Agnès, Marie-France, Sonia et Sylviane. Bienvenue à Martine qui rejoint tout juste l'équipe.

L'association a également eu le plaisir cette année, de concrétiser le recrutement de Myriam en décembre. Recrutement décalé suite aux difficultés financières traversées au printemps précédent, mais résolues à l'automne. L'équipe n'est que plus forte et dynamique, grâce à la venue de Myriam qu'elle remercie pour son implication riche et soutenue !

Adressons enfin nos salutations aux stagiaires venus traverser l'association, y porter leurs regards observateurs, participer aux ateliers, administrer et organiser ses activités : Riziki, stagiaire en gestion-comptabilité au lycée La Viste et Asma, stagiaire en Master 2 FLE à l'université d'Aix-en Provence.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

1. Passerelles Écolières

Ce projet comprend 2 actions : **une action se déroulant au Collège Versailles et s'adressant aux parents d'enfants scolarisés, une autre se déroulant au sein de l'AAJT adressée à des jeunes mineurs isolés étrangers scolarisés.**

⇒ *Un atelier auprès des jeunes mineurs isolés récemment arrivés sur le territoire français est en place depuis octobre 2012 au sein du foyer de l'AAJT et est renouvelé chaque année depuis cette date.*

Les jeunes suivant les ateliers sont suivis en majorité par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance, mais certains étaient orientés par le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile.

Ils sont, pour la majorité d'entre eux, scolarisés dans un lycée de Marseille, souvent dans des classes qui ne sont pas toujours adaptées à leurs besoins langagiers. Certains sont inscrits à des ateliers linguistiques en organisme de formation le temps qu'une place en lycée leur soit attribuée.

Mot à Mot propose donc un atelier FLE (en supplément de leur journée d'école) le lundi soir de 18h à 19h30.

Ce public présente des besoins spécifiques en FLE et en alphabétisation.

Le groupe est donc composé de deux sous-groupes : une moitié relevant du FLE et maîtrisant donc parfaitement les codes de l'écrit dans leur propre langue ; et une autre moitié relevant de l'alphabétisation, devant donc acquérir les codes de l'écrit en plus de la langue française. Les niveaux de maîtrise de l'oral varient aussi au sein de chacun de ces deux groupes.

22 personnes ont fréquenté l'atelier, au moins une fois, avec une moyenne de 10 participants par atelier sur l'année.

Le contenu des ateliers s'est construit au fur et à mesure de l'année. En effet, **les thématiques abordés et les compétences langagières travaillées sont systématiquement définies par le groupe** (afin de favoriser leur implication en répondant le plus exactement possible à leurs besoins). Ce choix se réalise sous forme de vote avant chaque départ en vacances scolaires. Par exemple, une fois que le groupe a choisi de travailler la compréhension orale de septembre à décembre, ils ont ensuite énuméré les situations précises leur posant des difficultés : échanger un article en magasin, comprendre un itinéraire, se mettre d'accord pour un rendez-vous, etc. Ces situations de communication ont été par la suite systématiquement analysées par les formatrices-coordinatrices afin de les transformer en objectifs pédagogiques.

Ainsi de septembre à décembre, la compréhension orale a été travaillée, compétence abordée à travers différents actes de parole et différentes situations : acheter un forfait téléphone, échanger un article en magasin, demander son chemin, se mettre d'accord pour un rendez-vous, draguer.

A partir de janvier, le thème a changé puisque les jeunes nous ont fait part de leur envie de travailler la conjugaison à l'oral et à l'écrit.

De septembre à décembre, deux bénévoles sont venues assister la formatrice salariée pour l'animation de cet atelier, ce qui permettait de mieux répondre aux besoins linguistiques de chacune des personnes du groupe.

Depuis janvier, une formatrice bénévole continue d'apporter un précieux soutien à la formatrice salariée afin de mieux répondre à l'hétérogénéité du groupe en terme de profils linguistiques et de besoins langagiers.

Il s'agit d'une action financée en prestations de services.

En juin 2015 est né un nouveau projet entre l'AAJT, Lounapo et Mot à Mot : « Des mots pour naviguer ». Il a été proposé aux jeunes ayant suivi l'atelier d'embarquer à bord de l'Albatros 2, voilier de Lounapo. Suivie par les formatrices, les accompagnateurs de l'ASE et les bénévoles de Lounapo, cette proposition s'inscrivait dans la continuité des ateliers FLE se déroulant tout au long de l'année. En renversant ainsi le regard sur la ville, ce changement de cadre avait pour vocation de stimuler les sensibilités encadrées dans les rigueurs urbaines. L'équipage ainsi constitué des jeunes de l'ASE avec les membres de Lounapo a pu partager les sensations sur la mer, le vent, le ciel et la houle.

Entre le 20 et le 24 juillet 2015, 5 journées de navigation ont été proposées à l'ensemble du groupe de MIE concernés par les ateliers Mot A Mot, qui se sont répartis sur les journées de navigation.

Il s'agit d'une prestation de services pour l'association Lounapo. Mot à Mot a permis de créer le lien et favoriser les rencontres.

⇒Un atelier adressé aux parents d'enfants scolarisés se déroule au sein du Collège Versailles deux heures par semaine, le mercredi de 09h00 à 11h00 .

Les parents suivant cet atelier ont tous des enfants scolarisés soit au collège Versailles, soit dans une école du réseau ECLAIR (c'est à dire écoles Félix Pyat, Fonscolombes, Peyssonnel 1 et 2, Ruffi et Kléber). Il s'agit-là d'une condition imposée par le collège : les enfants scolarisés dans ces écoles ont comme collège de rattachement le collège Versailles.

Passerelle écolière consiste en des ateliers de formation linguistique adressés aux parents d'élèves dont la maîtrise partielle de langue et/ou la connaissance partielle du système scolaire français, rendent difficile l'accompagnement à la scolarité. Cet atelier à visée spécifique permet de travailler autour de la scolarité, de la parentalité et de l'éducation.

Cet atelier propose l'apprentissage de la langue française, nécessaire pour être en mesure, en tant que parent, d'accompagner les enfants dans leur scolarité. Il aborde les attentes de l'institution scolaire vis à vis des parents d'élèves. Il s'agit ainsi de conduire les familles à comprendre ce que font et vivent leurs enfants à l'école. S'il est certain qu'aucun parent ne souhaite ou n'encourage volontairement l'échec scolaire de ses enfants, il est courant de voir que les enfants confrontés à des difficultés scolaires ont souvent des parents pour lesquels l'école a été un monde soit inexistant, soit difficile. L'école et ses codes, mais aussi parfois l'écrit et ses codes, restent incompris des parents souvent démunis face à la scolarité de leurs enfants. Par ailleurs, la culture scolaire variant d'un pays à l'autre, le rapport des parents à la scolarité des enfants en est tout aussi variable. De nouveaux codes, spécifiques à l'école française et complexes sont donc à appréhender pour les parents ayant été scolarisés dans d'autres pays que la France. C'est l'ensemble de ces nouveaux codes, que l'atelier propose de transmettre à travers une pratique langagière.

Dès le 1^{er} atelier le groupe a été complet bien que l'information ait été diffusée par le personnel éducatif du collège exclusivement auprès des parents d'élèves de 6ème et de la classe UPE2A (pour les enfants nouvellement arrivés). Les autres parents se sont inscrits sur liste d'attente ou ont été orientés vers d'autres ateliers de Mot à Mot ou vers d'autres organismes de formation.

Une moyenne de 16 adultes ont suivi l'action de manière régulière et 22 personnes ont été inscrites sur ladite action.

Ce public présente des besoins spécifiques en FLE (ayant besoin de s'exercer à la pratique de la langue française) et en alphabétisation (lecture/écriture). La principale contrainte observée est donc la gestion de l'hétérogénéité du groupe.

Afin de mieux y répondre, une bénévole vient tous les mercredis co-animer l'atelier depuis mars 2016.

Cette action bénéficie d'un financement CUCS et du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents REAAP (via la CAF).

2. Passerelles Langagières

➤ Passerelles quotidiennes

En 2015/2016 l'action s'est déroulée au sein de différentes structures : l'AAPI, l'ASM, Massaï puis Fonscolombes.

Il s'agit d'une action localisée dans l'environnement le plus proche des habitants et s'adressant à ces mêmes habitants, qui rencontrent des difficultés avec la langue française.

La mise en place de ce type de formations linguistiques vise à **amener les participants à s'approprier leur environnement social, culturel et professionnel grâce à la maîtrise et à l'amélioration de la langue française, favorisant ainsi leur accès à l'autonomie sociale.** L'ASL en lien avec les espaces sociaux de proximité est pensée comme un premier pallier d'apprentissage pour les habitants, avant d'intégrer dans un second temps des formations plus intensives ou d'accéder à l'emploi.

Les ateliers sont de deux heures hebdomadaires (AAPI et Fonscolombes vendredi matin et ASM le mardi après midi) hors vacances scolaires.

Au sein de l'AAPI, Fonscolombes et de l'ASM les ateliers ont eu lieu de septembre 2015 à juin 2016, avec 15 personnes inscrites dans chaque atelier. Nous avons organisé des groupes en fonction des profils des usagers : FLE (à Fonscolombes), alphabétisation (à l'AAPI). Cette répartition pédagogique nous permet clairement d'améliorer la qualité de notre réponse pédagogique. Nous avons tout de même choisi de conserver un groupe mixte (à l'ASM) afin d'être en mesure de proposer deux créneaux d'atelier au choix. Cette orientation selon le profil a eu des effets bénéfiques en terme de réponse pédagogique plus adaptée apportée aux usagers. Mais il a aussi favorisé une circulation des personnes sur les trois structures, toutes situées dans le 3ème arrondissement.

L'inscription s'est effectuée en début d'année lors de deux jours consacrés à cela dans les locaux de Mot À Mot (une journée pour les « anciens » et une autre pour les « nouveaux »). Puis, pendant l'année scolaire, les inscriptions ont été réalisées sur un temps d'accueil sans rendez-vous, les lundi et jeudi entre 14h00 et 16h00. Ces temps d'inscription individuel ont permis : de recueillir pleinement les besoins des usagers, de favoriser ainsi l'orientation la plus appropriée et de proposer une évaluation d'entrée en formation à chacun des usagers. Cette nouvelle évaluation linguistique d'entrée en formation permet un positionnement linguistique plus rigoureux sur les compétences de lecture-écriture de chacun. Ces évaluations ont lieu à l'entrée en formation, puis à N+1, à N+2 afin de visibiliser la progression de chacun.

Les groupes ont constamment été complets et la liste d'attente n'a cessé d'exister.

L'ensemble des participants a été orientée principalement par les structures accueillant l'action (à savoir AAPI, ASM, et Massaï) en lien avec le public migrant rencontrant des difficultés avec la langue française. Le bouche à oreille a également permis d'orienter de nouvelles personnes. D'autres structures partenaires de l'association Mot A Mot ont également favorisé l'orientation de nouvelles personnes : CADA SARA, AAJT, ADRIM, EPPF, Maison de la Solidarité (via les assistantes sociales), MPT Kléber, Pôle Emploi, PLIE, Centre social Bausseque, La Fraternité, ADREP. Les acteurs sociaux du quartier semblent également orienter des personnes sur cette action, petit à petit : services médicaux, assistantes sociales, écoles.

Pour le contenu des ateliers, nous avons continué dans le même esprit que l'année précédente : nous donnons le choix aux participants sur le contenu des ateliers. En effet, chaque groupe décide du

thème sur lequel il souhaite travailler pendant le cycle suivant (à savoir des vacances à vacances). Chaque personne est invitée à proposer des thèmes et un système de vote a été mis en place. A partir du thème voté, le groupe fait part des difficultés rencontrées pour la lecture ou l'écriture des documents ou des situations liées à ce thème.

Ainsi, les thèmes abordés ont été les suivants :

-La poste/la banque : interagir à l'oral avec un conseiller bancaire (demander l'ouverture d'un compte, négocier une autorisation exceptionnelle de découvert, ou requérir la fin d'une assurance de carte bleue), remplir un chèque ou utiliser un TIP, rédiger un courrier d'annulation de prélèvement automatique, envoyer/réceptionner un courrier en recommandé.

-Pôle Emploi : se repérer dans les écrits liés à la recherche d'emploi, utiliser le répondeur de Pôle Emploi, comprendre une offre d'emploi, interagir lors d'un entretien d'embauche, écrire une lettre de motivation.

-La CAF : utiliser le répondeur de la CAF, interagir avec un interlocuteur de la CAF (suite à radiation, premier entretien d'accompagnement), prendre un RDV, comprendre un courrier de la CAF, compléter ses déclarations de ressources et formulaires, identifier les aides liées aux déclarations enfants.

-Se loger : compléter sa déclaration d'impôts, interagir à l'oral pour la recherche de logements sociaux, compléter un dossier de demande APL, comprendre les factures liées à la location : loyer, gaz et électricité.

Des **sorties** ont été proposées à l'ensemble des groupes.

En 2015/2016 les sorties organisées par l'association Mot A Mot, en lien avec les ASL sont les suivantes :

- Participation à l'événement **Entrée Livres 2015** et réalisation collective d'un abécédaire du quartier (septembre 2015).

- Atelier « **Murmures** » proposé par la Folie Kilomètres, et mené au LoKal 36 sur la récolte de souvenirs liés au quartier dans le cadre d'un projet artistique coorganisé par les Archives municipales, la Friche de la Belle de Mai, et le MUCEM (octobre 2015).

- **Événement au Lokal 36** : remise des contreparties suite à l'appel au don et remise de chèque par la Fondation pour l'éducation de la MAIF.

- **Lecture théâtralisée** proposée par la **compagnie Peanuts**, au sein du LoKal 36 dans le cadre du partenariat avec l'Embobineuse : lecture s'articulant autour de l'adaptation théâtrale du roman de Mark Twain « Les aventures de Huckleberry Finn » (novembre 2015)

- Sortie au **théâtre « 81, avenue Victor Hugo »** : programmation des Bains Publics, dans les locaux de la Friche de la Belle de Mai (novembre 2015)

- **Repas de fin d'année** au LoKal 36 (décembre 2016).

- Sortie au théâtre dans le cadre de la programmation des Bains Publics, **Antigone Of Shatila**, dans les locaux de la Friche de la Belle de Mai (Février 2016)

- Sortie à une exposition **Insulaires 2.0** à La Compagnie à Belsunce (Mars 2016).

➤ **Passerelle à la mobilité : des Mots pour le Code, préparation linguistique au Code de la route**

Des Mots pour le Code correspond à un atelier à visée spécifique, s'adressant à des femmes souhaitant passer le permis de conduire, mais n'accédant pas à l'examen du Code de la Route en raison de difficultés linguistiques. Il s'agit donc de l'animation d'un atelier d'apprentissage de la langue française, à partir des écrits du code de la route (activités de repérage, de compréhension et de mémorisation de la terminologie du code de la route : lexicale, disposition graphique, formes

syntaxiques spécifiques, etc.).

Cette action a eu lieu sur l'année scolaire 2015-16 à raison de 4h (2h le lundi après-midi et 2h le jeudi après-midi) par semaine au LoKal 36 à la Belle de Mai. 36 personnes y ont participé.

A chaque début de parcours, une évaluation est réalisée, elle permet d'évaluer le temps de parcours pour chacune et de fixer des objectifs. A la fin de cette période, un bilan est réalisé avec la personne afin de faire le point sur ses apprentissages, présences ou absences, son désir de s'inscrire en auto-école ou de poursuivre la formation. Nous continuons à proposer aux participantes -qui finissent leur parcours sur l'atelier mais qui ne sont pas encore prêtes à aller à l'auto-école- un entraînement aux questions du code sur ordinateur qu'elles font en autonomie durant les séances. Un planning est proposé, elles n'ont plus qu'à s'inscrire aux créneaux disponibles. Ce système offre un sas pour les femmes qui ne se sentent pas encore prêtes à s'inscrire en auto-école.

Les participantes sont orientées par les associations de l'insertion (Pôle Emploi, PLIE, CAF), associations partenaires du quartier, auto-écoles et bouche à oreille.

Cette année 3 personnes se sont inscrites en auto-école et l'une d'entre elles a obtenu son code.

➤ **Passerelle professionnelle : préparation linguistique aux métiers des services à la personne**

Cet atelier s'adresse à des personnes souhaitant travailler dans les métiers des services à la personne ou accéder à une formation qualifiante dans les métiers des services à la personne mais n'y accédant pas en raison de difficultés linguistiques.

Il s'agit d'une appropriation des codes de communication du cadre professionnel des métiers des services à la personne (comprendre une offre d'emploi, un contrat de travail et une fiche de paie, rédiger une liste de courses, se repérer sur un plan de la ville, lire un planning professionnel etc).

Suite au bilan en juin 2015, il avait été décidé de changer la formule de cet atelier pour l'année scolaire à venir et de le proposer de manière plus intensive à savoir 4 heures par semaine sur un temps plus court : de janvier à avril.

Il a donc été proposé dans les locaux de l'AAPI, à raison de 4 heures par semaine entre janvier 2016 et avril 2016, avril étant une période favorable à l'entrée sur les dispositifs de formation qualifiante. Nous avons développé le partenariat avec des organismes de formation délivrant les titres d'AVS notamment Retravailler Provence, afin de faciliter encore davantage les orientations pour ces femmes, témoignant toutes d'une volonté réelle d'accéder à l'emploi.

21 personnes ont suivi cet atelier.

⇒ Pour l'ensemble de ces ateliers, nous réservons une semaine d'accueil individuel au mois de juin 2016. L'idée étant d'utiliser cette évaluation en temps individuel pour faire le point sur l'année écoulée et d'envisager une éventuelle entrée en formation plus intensive, permettant ainsi la mise en mouvement des usagers.

Les actions « Passerelles quotidiennes », « Passerelle à la mobilité », et « Passerelle professionnelle » ont été financées en 2015 par le CUCS, le Conseil Départemental, la Région, l'ACSE, la DRJSCS, la Ville de Marseille, Le Fond pour l'éducation de la Maïf, la Fondation Elle et le FONDAHER.

3. Passerelles imaginaires

« Passerelles imaginaires » consiste en des ateliers d'écriture suscitant l'imaginaire pour se créer une personnalité singulière pour avoir d'autres regards possibles sur le monde.

Cet atelier a lieu une fois par semaine à raison de deux heures par séance à la Friche de la Belle de mai.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Permettre à ses participants d'utiliser l'imaginaire pour se créer une personnalité singulière, pour avoir d'autres regards possibles sur le monde ;
- Valoriser d'autres approches aux savoirs et permettre aux participants de prendre ou reprendre confiance face à leur capacité de produire de l'écrit et de le donner à lire;
- Proposer des pratiques artistiques et littéraires aux participants, qui en sont souvent éloignés par crainte d'illégitimité dans ce domaine.

Passerelles Imaginaires alterne dans ses ateliers des temps favorisant l'écriture individuelle à partir de consignes contraignantes amenant les participants à chercher et découvrir leur propre imaginaire, à travers l'écriture, des temps de mise en commun des écrits: (la lecture à voix haute par chacun de ses écrits au reste du groupe), et des temps de correction (auto correction individuelle des textes où le repérage des erreurs par chacun amène des explications linguistiques, et permet au groupe d'utiliser les erreurs comme point d'appui pour de nouveaux apprentissages).

Les séances d'écriture sont animées par une bénévole, animatrice d'atelier d'écriture avec la présence d'une formatrice, pleinement participante à la proposition d'écriture.

Cet atelier bénéficie de subventions du CUCS, de l'ACSE, de la DRJSCS, du Fondaher et de la Fondation La Poste.

4. Langage en partage

Mot À Mot propose des modules de sensibilisation, en direction de bénévoles de structures intervenant dans l'accompagnement de personnes en situation d'illettrisme, d'analphabétisme, ou relevant du Français Langue Étrangère: réflexions autour des spécificités du public et de ses besoins, transmission de concepts didactiques liés à l'apprentissage des langues, conceptualisation d'outils pédagogiques spécifiques, etc. Il demeure tout aussi important de questionner le rôle des accompagnateurs bénévoles dans la formation FLE.

L'objectif de cette formation est de **transmettre les réflexions générales et inhérentes à la formation (posture, didactique de l'enseignement des langues, spécificité du public et de ses besoins...) tout en transmettant certains outils pédagogiques précis (jeux, fiches pédagogiques).**

Mot À Mot a animé plusieurs sessions de formations :

- une intervention de deux jours à Nice en décembre 2015,
- 3 jours de formations au CRI PACA (2 jours en novembre et 1 journée en mars),
- un module de trois jours de formation à destination des bénévoles du centre social de Vinon sur Verdon, ces 3 journées se sont déroulées en novembre et mars.

Les interventions à Nice et à Vinon sur Verdon ont été financées sous forme de prestations de services.

Les 3 jours de formation au CRI PACA ont bénéficié d'une subvention dans le cadre du FDVA (fonds de vie associative), cette formation était en priorité pour les bénévoles de Mot à Mot mais elle a pu être ouverte à d'autres bénévoles en raison du nombre de places restantes.

5. Ateliers à visée professionnel

L'AAJT, partenaire de l'association, a fait appel à Mot à Mot pour la mise en place d'ateliers à visée professionnelle.

En effet, l'AAJT accueille et héberge dans ses différents dispositifs (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, Service de Suite pour statutaires, Maison d'Enfants à Caractère Social, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, ...) un public jeune en précarité. Ce public jeune est notamment un public jeune migrant (demandeurs d'asile, mineurs et majeurs isolés étrangers), maîtrisant partiellement le français et notamment le vocabulaire professionnel, et pour qui une aide individualisée et collective dans l'apprentissage de ces savoirs est selon eux la clé d'une possible insertion. L'AAJT a demandé à Mot à Mot la mise en place d'ateliers à visée professionnelle pour public jeune migrant. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet « Héberger et construire l'insertion des publics jeunes migrants et réfugiés » financé par la Région PACA pour le compte de l'AAJT. Il s'agit donc d'une prestation de services pour Mot à Mot.

Dans le cadre de ce projet, l'association Mot à Mot propose des modules de Français Langue Étrangère à visée professionnelle pour une période allant de février à juillet 2016.

5 modules sont proposés suivant différentes thématiques professionnelles. Chaque module dure 16h, soit un total de 80h de formation dispensées.

- module "pré-professionnel": il s'agit d'étudier le vocabulaire nécessaire à la recherche d'emploi (savoir se présenter, parler de ses compétences, expliquer son CV, sa lettre de motivation, mener un entretien professionnel). L'un a été réalisé en février, l'autre en mai.

- module BTP : apprentissage du vocabulaire et expressions liés au secteur du bâtiment, réalisé en mars

- module cuisine-restauration : apprentissage du vocabulaire et expressions liés au secteur de la cuisine/ restauration, qui a eu lieu en avril

- module services à la personne / santé : apprentissage du vocabulaire et expressions liés au secteur du service à la personne, prévu en juin

Chaque module donne lieu à trois heures complémentaires consacrées au suivi, bilans, réalisation de cartes de compétences individuelles, et à l'ingénierie de formation.

Selon les thématiques des modules, 5 à 12 participants ont suivi les ateliers.

Ces modules seront peut être reconduits en septembre 2016, un bilan de mi-parcours est prévu pour début juin.

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier porte sur la période comprise entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2015. Au 31 décembre 2015, il fait apparaître un bilan positif de 7352,54 euros. Les recettes de l'association s'élèvent à 79885,74 euros, et les dépenses à 72533,20 euros. Le bilan financier fait donc paraître un fond de roulement de l'association de 27371,11 euros, équivalent à 7 mois d'avance de trésorerie pour l'association. Suite aux difficultés de trésorerie traversées par l'association au printemps dernier, ce fond de roulement était nécessaire à constituer, pour s'adapter aux délais de paiement des financeurs.

Les recettes se répartissent entre:

70- Vente de produits et de services (5967,50 euros)

- Prestations de service (AAJT, HAS, Centre social Vinon sur Verdon): 5967,50 euros

74- Subventions d'exploitations (36400,00 euros)

- CUCS : 10400,00 euros
- Conseil Régional: 5300 euros
- DDCS : 5000 euros
- Ville de Marseille : 3000 euros
- Fondaher : 3000 euros
- REAPP : 2500 euros
- Fondation La Poste : 2500 euros
- Conseil Général : 2000 euros
- Fondation Maïf : 1500 euros
- FDVA : 1200 euros

75- Autres produits de gestion courante (4176,30 euros)

- Cotisations : 4176,30 euros

79- Transfert de charges (18487,04 euros)

- Aide au financement du poste adulte-relais accordée par l'ASP: 18487,04 euros

67- Produits exceptionnels (9854,90 euros)

- Produits exceptionnels sur opération de gestion: 9854,90 euros

78- Reprises sur amortissements et provisions (5000 euros)

- Reprises de provisions: 5000 euros

Les dépenses se répartissent entre:

60- Achats (1182,26 euros)

- Achat de matériel, équipement et travaux : 527,02 euros
- Fournitures administratives : 495,52 euros
- Matériel pédagogique : 138,14 euros
- Autres achats : 21,58 euros

61- Services Extérieurs (2998,41 euros)

- Location mobilière et immobilière : 2580 euros
- Entretien et réparations : 37,24 euros
- Primes d'assurance : 381,17 euros

62- Autres services extérieurs (703,58 euros)

- Publicité, Information (site web et plaquettes), publications et relations publiques : 43,04 euros.
- Déplacements, missions et réceptions : 307,46 euros
- Frais postaux et de télécommunication : 206 euros
- Services bancaires : 147,08 euros

64- Charges de personnel (43118,61 euros)

- Rémunérations du personnel : 27364,92 euros
- Charges sociales : 12335,99 euros
- Indemnités et avantages divers : 624 euros
- Autres charges de personnel : 2793,70 euros

67- Charges exceptionnelles (10030,34 euros)

- Charges exceptionnelles sur opération de gestion: 10030,34 euros

68- Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation (14500 euros)

- Dotations aux provisions :14500 euros

Subventions

En 2015,

- Une subvention de 10400 euros nous a été accordée par le CUCS pour 2015.
- Une subvention de 5000 euros nous a été accordée par la DDCS pour 2015.
- Une subvention de 2000 euros nous a été accordée par le Conseil Général pour 2015.
- Une subvention de 5300 euros nous a été accordée par le Conseil Régional pour 2015.
- Une subvention de 3000 euros nous a été accordée par la Ville de Marseille pour 2015.
- Une subvention de 1200 euros nous a été accordée par le FDVA pour 2015.
- Une subvention de 2500 euros nous a été accordée par le REAAP pour 2015.
- Une subvention de 3000 euros nous a été accordée par Fondaher pour 2015.
- Une subvention de 1500 euros nous a été accordée par la Fondation Maïf pour 2015.
- Une subvention de 2500 euros nous a été accordée par la Fondation La Poste pour 2015.

En 2016, d'autres subventions ont été sollicitées dans le cadre du Droit Commun auprès :

- de la DDCS (bop 104) : 5000 euros
- du département des Bouches du Rhône : 8000 euros
- du CUCS : 17000 euros
- de la Ville de Marseille : 5000 euros
- du FDVA : 2000 euros

- une subvention de 4000 euros nous a été accordée par la Fondation Elle.
- une subvention de 3000 euros nous a été accordée par Fondaher .
- une subvention de 1000 euros nous a été accordée par la fondation Logirem.